

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : daj@cg71.fr, Fax : +33 385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Fourniture de ressources numériques pour les besoins de la Bibliothèque de Saône-et-Loire

Numéro de référence :

DRLP.22.067.CF

II.1.2) Code CPV principal : 72400000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Fourniture de ressources numériques pour les besoins de la Bibliothèque de Saône-et-Loire. La procédure se déroulera en deux temps détaillés ci-dessous : 1- dans un premier temps il s'agira de remettre une candidature. Cette phase est appelée « phase candidatures ». 2- dans un second temps, à l'issue de la phase d'examen des candidatures, les candidats admis participeront à la remise des offres. Cette phase est appelée « phase offres ». Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum par an propre à chaque lot tel qu'indiqué ci-après et dans le règlement de la consultation.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 4.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :

Le nombre maximum de lots qui peut être attribué à un même titulaire est fixé à 4, selon les modalités définies à l'article 6-2 du règlement de la consultation.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Vidéos à la demande

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

32354000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Vidéos à la demande - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 30 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du

marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Vidéos musicales à la demande

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

32354000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Vidéos musicales à la demande - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 4 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le lot 2 : chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Presse en ligne

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

22200000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Presse en ligne - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 12 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le lot 3 : chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Livres numériques adaptés aux enfants dyslexiques

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

22113000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Livres numériques adaptés aux enfants dyslexiques - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 5 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le lot 4 : chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Albums pour la jeunesse

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

22113000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Albums pour la jeunesse - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 4 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le lot 5 : chiffrage au BPU d'un nombre de connexions simultanées illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Autoformation générale

Lot n° : 6

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

72400000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Autoformation générale - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2°

du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 15 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le Lot n°6 - chiffrage au BPU d'un nombre de connexions simultanées illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Autoformation spécialisée dans l'apprentissage des langues

Lot n° : 7

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

72400000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Autoformation spécialisée dans l'apprentissage des langues - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 4 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les

exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le Lot n°7 - chiffrage au BPU d'un nombre de connexions simultanées illimité

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Encyclopédie de référence pour la jeunesse

Lot n° : 8

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

22114000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Encyclopédie de référence pour la jeunesse - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 3 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le Lot n°8 - chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Bandes dessinées numériques

Lot n° : 9

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

22113000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Bandes dessinées numériques - Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum annuel de 4 000 euro(s) HT.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur permet aux soumissionnaires de proposer, dans leur offre, des prestations supplémentaires qu'il pourra commander ou non lors de la signature du contrat. La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement de la consultation concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Pour le Lot n°9 - chiffre au BPU d'un nombre de jetons illimité .

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible tacitement 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans. Conformément aux articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique, l'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et dont les montants maximums propres à chaque lot figurent dans le présent avis et le règlement de la consultation.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier.

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de

négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 25/07/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des plis sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Nota : S'agissant d'une procédure avec négociation, des éléments essentiels sur les besoins de l'acheteur et le périmètre des contrats à venir sont accessibles à l'ensemble des candidats pour information uniquement au titre de la 1ère étape « candidature ».

A l'issue de la 1ère étape « candidature », le dossier de consultation dans sa version complète sera transmis aux candidats dont la candidature aura été préalablement retenue par le pouvoir adjudicateur.

Conformément à l'article R2161-17 du Code de la Commande Publique, l'acheteur négociera avec les soumissionnaires leurs offres initiales, et toutes les offres ultérieures à l'exception des offres finales. Il pourra toutefois attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les exigences minimales que devront respecter les offres, ainsi que les critères d'attribution ne peuvent faire l'objet de négociations.

Récapitulatif des variantes :

Pour les lots 2 à 8 uniquement, les candidats sont autorisés à présenter une proposition comportant une solution variante limitée. L'offre variante pourra déroger aux dispositions du BPU et donc du DEIA comme suit :

En fonction du modèle économique de chaque candidat, le bordereau des prix unitaires peut être détaillé et/ou adapté. Les conditions de décompte doivent aboutir au mode de calcul le plus avantageux et le mieux adapté à la demande. Elles devront préciser la base de calcul : population desservie, nombre d'inscrits en bibliothèque, nombre d'utilisateurs actifs, nombre d'accès simultanés, ou nombre de consultations à prévoir. Le cas échéant, le DEIA sera adapté au nouveau contenu du BPU. En cas d'apport de modification au BPU par un candidat, celui-ci devra indiquer les adaptations à apporter aux autres pièces du marché.

Les candidats ne peuvent produire qu'une seule solution variante.

Récapitulatif des prestations supplémentaires :

La réponse aux PSE par les soumissionnaires est facultative, en revanche l'ensemble des autres prix doivent être renseignés par les soumissionnaires, sous réserve des dispositions de l'article 5-1-2 du règlement concernant les exigences minimales que doivent respecter les offres.

Les PSE concernent uniquement les lots suivants :

Lots n°2, 3 et 4 : chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité

Lots n°5, 6 et 7 : chiffrage au BPU d'un nombre de connexions simultanées illimité

Lot n°8 - chiffrage au BPU d'un nombre de comptes actifs illimité

Lot n°9 - chiffrage au BPU d'un nombre de jetons illimité

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 22 juin 2022